



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## De la conception au premier anniversaire, une feuille de route en préparation pour la périnatalité



@DR

Romain Brochard a confié à Nadine Trabelsi, sage-femme coordinatrice des soins en maïeutique, un travail auprès de la filière périnatale de Guyane. Elle doit aboutir début 2025 à la rédaction de la feuille de route en périnatalité du territoire. Celle-ci doit permettre d'offrir une prise en charge homogène et accessible pour toutes les femmes de Guyane, et ce, quel que soit leur lieu de résidence.

### Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis sage-femme coordinatrice des soins en maïeutique, à la retraite depuis deux ans. Ingénieure en management et titulaire d'un master de droit et économie de la santé, j'ai été amenée à piloter en équipe de nombreux projets organisationnels au niveau d'établissements et de territoires. Consultante et formatrice en stratégie et organisation, spécialisée en qualité-gestion des risques notamment, mes dernières missions étaient principalement liées au pilotage et à l'évaluation des ex-réseau de santé en périnatalité, aujourd'hui, DSRP. Chargée de projet depuis 2018 au sein de la Fédération des réseaux de santé en périnatalité (FFRSP), j'ai réalisé de



nombreux audits de DSRP dans l'hexagone et sur les territoires ultramarins. C'est dans ce cadre que j'ai découvert la Guyane, au cours de l'audit du Réseau Périnatal Guyane en 2020.

### **Quelles sont les objectifs de votre mission actuelle au sein de l'ARS ?**

Elle s'articule autour de trois grands axes :

Prioriser des projets structurants et adaptés aux réalités territoriales de la Guyane ;  
Proposer deux approches complémentaires de nature à structurer un parcours d'accompagnement à la périnatalité en

Guyane ;

- Impulser une culture de la qualité et la sécurité des prises en charge ainsi que l'accès aux soins périnataux et pédiatriques sur l'ensemble des territoires de la Guyane.

Durant les grandes vacances, j'ai pu assister aux réunions entre les établissements sur la crise de la filière périnatale. Il convient d'établir un bilan des actions entreprises pour anticiper les organisations à mettre en place :

- Conditions des transferts in utéro et néonataux ;
- Conséquences des difficultés rencontrées : les nouveau-nés sont-ils tous nés au bon endroit en fonction de leurs besoins ?
- Est-ce qu'ils repartent sur l'établissement à l'origine du transfert quand leur état de santé le permet ? Dans quelles conditions ? Est-ce le cas également des femmes enceintes ?

### **Vous insistez également sur la politique qualité / gestion des risques. Pourquoi ?**

Il faut impulser une culture de la gestion des risques avec une analyse des événements indésirables. Étudier un dysfonctionnement, c'est chercher comment éviter qu'il ne se reproduise et donc améliorer l'ensemble de la prise en charge en Guyane. Analyser les événements indésirables est extrêmement formateur pour les professionnels et annule le risque de jugement craint par les professionnels ou équipes concernés : les événements indésirables sont principalement liés à des défauts d'organisations ou de formation. Il ne s'agit pas de chercher des coupables, mais de travailler sur les circonstances de survenue par exemple.

### **Comment procéderez-vous pendant ces quatre mois de mission ?**

Il n'est pas question dans cette mission de coller des modèles de type « Y a qu'a, faut qu'on ! ». L'idée est de travailler avec les équipes et les professionnels de santé concernés en établissement, libéraux, en hospitalisation à domicile, à la Protection maternelle et infantile qui constituent une communauté périnatale : tout professionnel qui approche de près ou de loin la femme enceinte et son enfant. Il est important que la feuille de route qui sera proposée soit le fruit d'un travail de coconstruction, et soit ainsi la feuille de route de chaque professionnel.

Je procéderai par entretiens individuels ou collectifs. Je rencontrerai en présentiel ou en visio toutes les personnes impliquées dans les prises en charge périnatales, qu'il s'agisse des décideurs ou des professionnels sur le terrain. Cela passe par les URPS, les Ordres, les établissements, les associations... Un groupe représentatif de tous les territoires de la Guyane sera constitué prochainement. Sur le sujet des transferts, je travaillerai en étroite collaboration avec le RPG et impliquerai toutes les parties prenantes.

Lors de la réunion de lancement de la mission vendredi dernier, j'ai présenté l'intégralité de la mission. La présentation est disponible sur demande et sera bien sûr largement adressée à la communauté périnatale et partenaires en cette fin de semaine. De nombreux travaux sont en cours sur les filières et parcours dans le cadre du projet médico-soignant du CHU. C'est une bonne base de travail pour avancer sur la filière périnatale et ses composantes. Les Assises amazoniennes permettent de réunir en un lieu unique toutes les personnes en lien avec la périnatalité, ce qui me permet des prises de contacts et entretiens sur place.

### **Vous insistez beaucoup sur les transferts...**

C'est le nœud des difficultés en périnatalité au niveau régional, quel que soit le territoire concerné. C'est extrêmement structurant d'y réfléchir, analyser les dysfonctionnements et chercher des solutions acceptables en pluridisciplinarité. Cela impacte l'organisation des établissements, la gestion de la régulation...

### **Vous évoquez le besoin de former des personnes du territoire pour faire face au sous-effectif en professionnels de santé...**

Le problème des effectifs et disponibilités de professionnels rares, je l'ai rencontré dans l'ensemble des régions. La périnatalité nécessite les compétences obligatoires du quatuor gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, anesthésistes, pédiatres-néonatalogistes, ainsi que les infirmiers et les infirmiers puériculteurs. L'expérience me permet d'affirmer que pour faire venir des professionnels ils ont besoin d'être assurés de conditions favorables : travailler dans une équipe structurée a minima, disposer de toutes les informations nécessaires à son art, des projets

structurés voire innovants attisant sa curiosité scientifique. C'est aussi et/ou surtout d'apporter une contribution humaine et empathique à une population attachante et plurielle dont les besoins en soins sont importants. En parallèle, il conviendrait de continuer à former des professionnels guyanais, déjà en cours et qui amèneront la pérennisation des effectifs à terme.

#### **Où en est le projet d'école de sages-femmes en Guyane ?**

Cela ne fait pas partie de ma mission mais c'est indispensable, puisque nous l'avons soutenue et préconisée à l'issue de l'audit de 2020/2021. Il faut continuer à ouvrir des terrains de stages locaux pour donner envie aux étudiants de revenir travailler ici à la fin de leur cursus.

#### **Quand doit aboutir le travail sur cette feuille de route périnatalité ?**

Il s'agit d'apporter une expertise et une aide méthodologique aux travaux en cours des professionnels de santé. Sous l'égide de l'ARS, la mission d'écriture de la feuille de route en périnatalité permettra l'harmonisation au niveau régional des contributions, les inscrire dans un projet commun et articulé avec les travaux en cours. La mission est prévue pour quatre mois, de novembre à fin février, et peut être renouvelée.

---

### **Dernière journée pour les Assises amazoniennes**



« Permettre à tous les acteurs d'améliorer les prises en charge, notamment périnatale, en Guyane. » Tel est l'objectif que s'assigne, depuis treize ans, la Quinzaine obstétricale en organisant les Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie. C'est ce qu'a rappelé le Dr Anne-Christèle Dzierzek, cheffe de service d'anesthésie au Centre Hospitalier de Cayenne, en ouvrant cette treizième édition mercredi à Cayenne. Depuis deux jours et jusqu'à aujourd'hui, les congressistes peuvent assister aux présentations et aux formations proposées par les spécialistes guyanais et ceux venus de l'extérieur.

Présentant les travaux en cours pour la création du CHU de Guyane, Christophe Bouriat, directeur général du GHT de Guyane, s'est réjoui que le champ de la périnatalité ait vu la nomination d'un professionnel hospitalo-universitaire « non Cayennais », en la personne du Dr Najeh Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au Chog. « C'est la preuve que ce CHU se fera sur les trois établissements. »

Avec environ 8 000 naissances par an et un taux de natalité de 25 pour 1 000, la Guyane fait face à des enjeux uniques. « Nos équipes de soins font face à des situations de vulnérabilité multiples : des femmes plus jeunes, souvent isolées, des foyers dont 39 % sont monoparentaux, des situations de grande précarité avec près de la moitié de nos familles vivant sous le seuil des 1 000 euros mensuels, a souligné Romain Brochard, directeur général par intérim de l'ARS. Ces réalités dessinent un contexte où chaque geste compte, où chaque soin prodigué est une pierre supplémentaire dans l'édifice de la santé publique guyanaise. Nous devons donc adapter nos réponses avec des approches innovantes, en phase avec les réalités du terrain et les défis de notre territoire. »

Les Assises amazoniennes se poursuivent aujourd'hui à partir de 8h30, au Royal Amazonia, à Cayenne. Au programme, des présentations en obstétrique (dépistage, prévention et gestion des risques), en pédiatrie, sur l'endométriome et en infectiologie.

**EN BREF**



♦ **Laurent Bien nommé directeur général de l'ARS Guyane**



Ancien directeur de l'Agence de santé du territoire de Wallis-et-Futuna, Laurent Bien, 55 ans, a été nommé directeur général de l'ARS Guyane, mercredi en conseil des ministres. Il succède à Dimitri Grygowski, nommé conseiller sport, jeunesse et vie associative au cabinet du Premier ministre Michel Barnier. Depuis le 1er septembre, l'intérim à la tête de l'Agence était assuré par Romain Brochard, directeur général adjoint.

Diplômé de l'École des hautes études de santé publique (EHESP), Laurent Bien a été directeur adjoint au CHU de Nice, puis au Centre Hospitalier de Mayotte. Il a ensuite rejoint le CHU de La Réunion, puis a dirigé deux établissements réunionnais : l'établissement public de santé mentale de La Réunion et le Centre Hospitalier Ouest Réunion à Saint-Paul dans le cadre d'une direction commune.

#### ♦ Sécheresse : mobilisation pour l'eau à Saint-Laurent



En raison de la sécheresse persistante sur le territoire, une importante augmentation de la salinité de l'eau est enregistrée à Saint-Laurent-du-Maroni, depuis mercredi. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau du robinet. En revanche, il reste tout à fait possible de l'utiliser pour l'hygiène et les tâches ménagères. L'épisode pourrait durer jusqu'à mardi.

Durant cette période, cinq bâches à eau de 5 et 10 m<sup>3</sup> sont installées dans la ville :

- À la gare routière ;
- A la Charbonnière, devant l'ancienne école Toussaint-Louverture ;
- À l'école Jacques-Voyer ;
- A la Mission locale ;
- Au lycée Raymond-Tarcy.

Les habitants y sont accueillis par des médiateurs de l'équipe mobile santé environnement (EMSE) de la Croix-Rouge française, sollicitée par l'ARS, et ceux de la ville. Ils répondent à leurs questions et leur proposent de quoi se laver les mains.

Depuis le 16 octobre, la municipalité distribue des bouteilles d'eau dans les centres de dialyse de la ville. « Cette distribution se poursuivra jusqu'à nouvel ordre », précise la mairie dans un communiqué. Le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais est livré trois fois par jour en eau par la Société guyanaise des eaux (SGDE) ; les écoles primaires, par la municipalité avec le soutien logistique du Régiment du service militaire adapté (RSMA) et du rectorat ; les collèges et lycées, par la CTG.

#### ♦ Sécheresse : les centres de santé du Haut-Maroni s'organisent



Transport des médicaments par avion plutôt que par pirogue, déplacement des professionnels de santé en hélicoptère entre Maripasoula et les villages amérindiens tous les quinze jours, anticipation des demandes de matériel au service logistique du Centre Hospitalier de Cayenne : avec la sécheresse persistante et la baisse du niveau du Maroni, les professionnels de santé de Maripasoula, Papaïchton et des villages amérindiens du Haut-Maroni doivent s'adapter. Vous pouvez découvrir leur quotidien dans ce [reportage de Guyane la 1ère](#).

#### ♦ Séminaire de lancement de la Stratégie régionale de lutte contre les addictions le 29 novembre



Mi-juin, de nombreux professionnels intervenant dans le champ des addictions avaient discuté à Cayenne de la feuille de route 2024-2030, attendue pour la fin de l'année. Elle s'articulera autour de cinq axes : communiquer et faire connaître les dispositifs, prévenir l'entrée dans la consommation, renforcer l'offre de sevrage et de soins, renforcer l'accompagnement des publics vulnérables, coordonner et renforcer les acteurs ([lire la Lettre pro du 21 juin](#)).

Les travaux se poursuivront le 29 novembre, lors d'un séminaire de lancement de la Stratégie régionale de lutte contre les addictions. Les professionnels ayant participé à la rencontre de juin et tous ceux intéressés par ce sujet sont invités à y participer.

Au programme :

- A 9h30 : mot d'ouverture du directeur général de l'ARS et des officiels ;
- A 10 heures : présentation de la stratégie, du diagnostic et de la feuille de route ;
- A 12 heures : animation de la feuille de route, présentation des modalités d'animation du réseau des acteurs
- A 13h30 : présentations des posters, échanges sur les besoins et propositions d'actions ;
- A 15h30 : conclusion et perspectives.

[S'inscrire avant le 22 novembre.](#)

#### ♦ Appel à projets de recherche : « Précarité et santé mentale : rompre le cercle vicieux »



La Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale a lancé mardi un [appel à projets de recherche : « Précarité et santé mentale : rompre le cercle vicieux »](#). Grâce au soutien financier de l'Agence régionale de santé, les chercheurs sont encouragés à inclure la Guyane dans leurs travaux ou a minima d'évaluer la répliquabilité de leurs résultats au contexte et à la population guyanais.

La précarité et la santé mentale sont des thématiques prépondérantes sur le territoire. L'ARS Guyane rejoint les financeurs de cet appel à projets pour inciter les acteurs guyanais, mais également des équipes de recherche extrarégionales, à inclure les problématiques guyanaises dans leurs projets de recherche. L'objectif de ce nouveau partenariat est triple :

- Mieux comprendre des problématiques de santé mentale liées à la précarité en Guyane ;
- Apporter des préconisations adaptées aux contextes locaux pour faire bénéficier la population des innovations issues de la recherche ;
- Encourager une culture de la recherche dans le domaine de la santé mentale, en permettant aux acteurs qui le souhaitent, de s'appuyer à l'expertise des équipes extraterritoriales.

#### ♦ Inscriptions au webinaire sur les évasan

Le 17 décembre, la CPTS, OncoGuyane et la CGSS proposent un webinaire sur les évacuations sanitaires. Il se déroulera à 20 heures. Denis Saleg, responsable du service evasan/cures à la CGSS présentera les démarches relatives aux évacuations sanitaires, les dossiers patients et un cas pratique.

[S'inscrire.](#)

#### ♦ Formation « Plaies et cicatrisation » début décembre

Le Réseau chirurgie et cicatrisation (R2C) organise deux sessions de la formation « Plaies et cicatrisation » :

- Lundi 2 et mardi 3 décembre à Saint-Laurent du Maroni ;
- Jeudi 5 et vendredi 6 décembre à Cayenne.

La formation s'adresse au personnel soignant en lien avec le soin de plaies, services de médecine, de chirurgie et d'urgences.

À l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Connaître la composition de la peau et sa fonction ;
- Appréhender la physiopathologie de la peau et des tissus ;
- Identifier les différents types de plaies pour une prise en charge adaptée ;
- Comprendre les différents stades de la cicatrisation ;
- Bien choisir le pansement selon la plaie identifiée ;
- Inscrire le soignant dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins ;
- Comprendre et soigner les principales plaies complexes (escarres, diabète, ulcères).

**Renseignements :** Chérída Rimane au [0694 02 92 54](tel:0694029254).

#### ♦ Une campagne d'affichage pour sensibiliser au dépistage des cancers



L'ancien conseiller général et ex-conseiller technique régional à la Ligue de football Hubert Contout, la femme de culture Cornélia Birba et Miss France 2017 Alicia Aylies prêtent leurs visages à la nouvelle campagne de Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRDC) pour une campagne de sensibilisation au dépistage des cancers. L'opération vise à encourager la population à réaliser les dépistages recommandés pour trois cancers majeurs : le cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans, le cancer colorectal pour tous de 50 à 74 ans et le cancer du col de l'utérus pour les femmes de 25 à 65 ans.

#### ♦ La BD « Le Cycle de la violence » présentée à l'exposition « Du réel en BD », à Bruxelles



Capitale mondiale de la bande dessinée, Bruxelles (Belgique) accueille l'exposition « Du réel en BD. La bande dessinée témoigne et s'engage », à partir du 20 décembre. Parmi les ouvrages exposés figurera *Le Cycle de la violence*, bande dessinée créée dans le cadre du projet Oyapock coopération santé (OCS) par The Ink Link, le Centre Hospitalier de Cayenne et IDSanté.

L'outil, disponible en format papier et décliné en vidéo, permet à l'entourage des femmes victimes, aux professionnels et aux femmes elles-mêmes de comprendre le phénomène d'emprise et la mécanique des violences conjugales, d'ouvrir la discussion et de rompre l'isolement. Libre de droits, [la BD existe en portugais, en français, en créole guyanais et devrait connaître d'autres traductions](#). Utilisé à Saint-Georges et Oiapoque, l'outil a connu une diffusion très large puisqu'il est

utilisé dans les Hauts-de-France et en Haute-Vienne. Enfin, dans quelques jours, le 25 novembre marquera la Journée internationale de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes.

#### ♦ Journée mondiale du diabète : sensibilisation et dépistage à Macouria et Kourou



Hier, c'était la Journée mondiale du diabète. Depuis le début de la semaine, la Caravane de dépistage du diabète, conduite par le contrat local de santé de Macouria et ses partenaires, se déplace dans les quartiers de la ville. Hier, il a été proposé aux agents municipaux et à la population de la commune de se faire dépister aux services techniques, à la mairie et dans les écoles de la ville. Au cours des trois premiers jours, 284 personnes en ont profité. L'offre de dépistage sera renouvelée demain à Sablance et sur le marché de Soula.



Hier matin toujours, des professionnels du Centre Hospitalier de Kourou se sont installés sous le carbet du lycée Monnerville. Trois classes de seconde professionnelle ont visité les stands, sur lesquels se sont rendus également Romain Brochard, directeur général par intérim de l'ARS, et Christophe Blanchard, directeur de l'hôpital de Kourou. Les agents du CHK leur ont proposé la mesure de la glycémie pour les majeurs le souhaitant et les mineurs sur autorisation parentale, un questionnaire, des informations sur les aliments, une vidéo de sensibilisation et une distribution de fruits. De nombreux autres lycéens ont profité des pauses pour s'y rendre également.

Lors de la mesure de la glycémie, l'infirmière de l'hôpital de jour de diabétologie a échangé avec les élèves sur leur petit-déjeuner –une majorité n'en prend pas –, les facteurs de risque, les antécédents familiaux... Les élèves ont pu repartir avec un marque-page proposant des QR codes vers le [site internet du CHK](#)

Lors d'une visite sur les deux opérations, Romain Brochard a rappelé que « la Guyane fait face à un défi de santé majeur : le diabète y est deux fois plus fréquent qu'en métropole. Cette maladie touche environ 8 à 12 % de la population de notre territoire, soit des milliers de personnes, et elle n'épargne personne, pas même les jeunes. Les chiffres montrent que de nombreux Guyanais découvrent leur diabète trop tardivement, et souvent dans des conditions qui peuvent déjà impacter leur santé de manière significative. » Il a également souligné combien il était essentiel, pour le jeune public touché hier, de prendre conscience de l'importance de la prévention, d'avoir une alimentation saine et équilibrée, de pratiquer une activité physique, qui sont les clés pour préserver leur santé.



## En route pour le CHU !



**Bienvenue dans notre nouvelle rubrique « En route pour le CHU ! » Chaque vendredi, un référent des filières et/ou activités du futur CHU de Guyane vous présentera, dans son domaine, l'état de l'offre de soins dans les trois hôpitaux publics, l'organisation des équipes au niveau territorial, les projets et les moyens de joindre les services. Aujourd'hui, le Dr Karim Hamiche, chef de service de médecine légale au Centre Hospitalier de Cayenne, présente la filière médecine légale.**



### **Quelle est l'offre en matière de médecine légale sur le territoire ?**

La médecine légale joue un rôle important au service de la justice. Elle contribue à la recherche des preuves et à l'évaluation des dommages subis par les victimes. Notre service de médecine légale est le service de référence pour l'autorité judiciaire en Guyane. Il est situé au Centre Hospitalier de Cayenne.

Le service de médecine légale comporte 4 unités médicales : l'unité médico-judiciaire (UMJ), l'Institut médico-légal (IML), l'unité de consultation et de soins ambulatoires (Ucsa) et l'unité médicale du centre de rétention administrative (UMCRA).

L'unité médico-judiciaire se tient exclusivement au sein du CHC dans la partie des locaux du service des accueils des urgences dite « Zone de l'UMJ », avec deux entrées possibles :

- Une entrée individualisée à l'extérieur avec codage ;
- Une entrée à partir du service d'accueil des urgences.

L'Unité dispose :

- De locaux propres, comprenant un hall, d'une salle d'attente, de deux salles de consultation médicale, d'une salle de consultation psychologique, d'un secrétariat, d'un local pour les soins infirmiers et d'une salle d'archivage des dossiers.

L'UMJ procède, sur réquisition judiciaires, aux actes requis par le parquet du tribunal judiciaire de Cayenne et les services et unités de police judiciaire territorialement compétents sur le ressort de cette juridiction selon les modalités et horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures ;
- Le samedi de 8 heures à 13 heures
- Les nuits (de 18 heures à 8 heures), les dimanches et les jours fériés : l'astreinte est réalisée par le médecin sénior de l'UMJ.

Les personnes sont reçues exclusivement sur réquisition judiciaires aux fins d'établir les différents certificats, soit en urgence si le cas le justifie ou sur rendez-vous.

En dehors des activités médico-légales du vivant (UMJ), l'unité de médecine légale est dotée d'un institut médico-légal (IML) depuis le 1er avril 2011, date de signature de la convention.

Les effectifs de l'UMJ/IML sont de :

- 5 médecins légistes et 1 médecin non légiste à 0,4 ETP ;
- 2 agents administratifs assurent le secrétariat de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi ;
- 4,8 ETP IDE affectée à l'UMJ et à l'UMCRA assurant les soins de 8 heures à 18 heures du lundi au vendredi et de 8 heures à 13 heures le samedi ;
- 2 agents d'amphithéâtre ;

- 1 psychologue présente de 9h à 17h du lundi au vendredi ;
- 1 cadre de santé.

L'IML assure les activités de thanatologie comprenant les levées de corps, l'examen externe de cadavre, les autopsies médico-légales, les prélèvements sur cadavre, ainsi que l'anthropologie médico-légale sur réquisition des autorités judiciaires. Nous disposons d'une salle d'autopsie équipée d'un matériel utilisé pour les opérations thanatologiques.

Les différents actes et examens réalisés sont les suivants :

- Examen somatique de gardés à vue ;
- Examen somatique de personnes retenues ;
- Examen somatique de victime y compris les allégations d'agression sexuelle ;
- Examen de corps et levée de corps ;
- Examen et prélèvement des personnes suspectes d'état alcoolique ou sous l'empire de stupéfiants ;
- Examen clinique et recherche de transport de substance illicites (boulettes) in corpore ;
- Examen psychologique sur réquisition ;
- Autopsie médico-légale ;
- Consultations à l'unité médicale du centre de rétention administrative (UMCRA) ;
- Consultation au centre pénitentiaire à l'unité de consultations et de soins ambulatoires (Ucsa).

Les médecins légistes sont également appelés à participer aux reconstitutions, aux dépositions aux assises et sorties forêts avec les gendarmes en hélicoptère dans le cadre de découverte de cadavre, d'homicides et d'exhumations. Le service de médecine légale est agréé à accueillir et former des internes de spécialité.

En 2023, nous avons réalisé 3 531 réquisitions dont 1 212 compatibilités de gardes à vue, 2 053 examens de victimes et 182 actes de thanatologie.

#### **Comment est organisée l'équipe au niveau du territoire ?**

Le service de médecine légale n'est présent qu'au Centre Hospitalier de Cayenne. Certaines activités de médecine légale (compatibilité de gardes à vue, examens de victimes) sont réalisées par le service des urgences du CHK, du Chog et les médecins des hôpitaux de proximité et centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS). En cas de difficulté, un avis médico-légal est demandé à l'UMJ de Cayenne (appel secrétariat aux heures ouvrables et astreinte la nuit et jours fériés).

#### **Quels sont les projets ?**

Nous prévoyons la création d'une annexe de l'UMJ de Cayenne au Chog pour la réalisation :

- D'examens médico-légaux de victimes aux fins de détermination de l'incapacité totale de travail au sens pénal et de constatations de lésions et traumatismes ;
- Des examens de compatibilité de l'état de santé d'une personne avec une mesure de garde à vue ;
- Des examens médicaux liés aux accidents de la voie publique : examen clinique et biologique sur réquisition dans le cadre de l'article L234-4 et L235-2 (4e alinéa) du code de la route ;
- Bien que relevant de la médecine légale thanatologique, les levées de corps et les examens externes de corps.

Il est à noter que les autopsies ne peuvent être pratiquées, sauf circonstances exceptionnelles et autorisation du procureur de la République, que par l'IML de Cayenne.

Ce projet s'applique territorialement à l'ensemble des communes de l'arrondissement de Saint-Laurent du Maroni.

Parmi nos autres projets :

- la création d'un diplôme universitaire de médecine légale du vivant pour la formation des médecins ;
- la formation des sages-femmes des CDPDS à la prise en charge des violences sexuelles (examen gynécologiques et prélèvements).

#### **Comment le service peut-il être contacté par le grand public dans les trois hôpitaux ?**

Le public peut contacter le secrétariat de l'UMJ au [0594 39 48 66](tel:0594394866) ou par mail à [umj.secrétariat@ch-cayenne.fr](mailto:umj.secrétariat@ch-cayenne.fr).



■ "Le bon traitement, ce n'est pas forcément un médicament" : la nouvelle campagne de l'Assurance maladie"



« En France, près de 8 consultations médicales sur 10 se concluent par une prescription de médicaments, ce qui place le pays parmi les plus gros consommateurs en Europe. Cette surconsommation comporte des risques importants, notamment d'interactions médicamenteuses, responsables de plus de 10 000 décès par an. C'est pourquoi il est important d'encourager un usage raisonné des médicaments et de rappeler que l'enjeu de sobriété médicamenteuse est l'affaire de tous. A cet effet, l'Assurance maladie lance une grande campagne de sensibilisation diffusée sur tous les écrans à partir du 10 novembre », annonce-t-elle sur son [site internet](#).

Avec cette campagne, l'Assurance maladie « entend encourager un usage raisonné des médicaments et normaliser l'idée qu'une consultation peut se conclure sans prescription de médicaments. Au cœur de cette démarche, un message central

: faire confiance aux médecins pour évaluer la nécessité d'un traitement et envisager, lorsque cela est possible, des alternatives non médicamenteuses, voire une déprescription. »

Afin d'accompagner les professionnels de santé, notamment les médecins, dans cette démarche de sobriété médicamenteuse, plusieurs dispositifs et ressources sont à disposition sur le [site internet de l'Assurance maladie](#).

## Offres d'emploi



■ Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute :

- Un **infirmier** à la Pass à domicile (à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **cadre de santé** – chef de bloc opératoire (à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **agent de maintenance** des CDPS (à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda

### Aujourd'hui

► **Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie**, au Royal Amazonia, à Cayenne. [Consulter le programme.](#)

► **Semaine de la dénutrition.** Conférence sur la dénutrition et stands d'information à destination du grand public, de 9 heures à 12 heures au Chog, à Saint-Laurent-du-Maroni.

### Demain

► **Caravane du dépistage du diabète** à Macouria : de 8h30 à 11 heures à la maison des habitants de Sablance. Village santé de 8 heures à 13 heures au marché de Soula.

► **Fo zot savé.** Daphné-Arnaud Charlery, directeur de la clinique Canopée, répondra aux questions de Fabien Sublet sur les nouvelles prises en charge dans l'établissements, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Lundi 18 novembre

► **EPU du Corevih** : « Les violences », par Audrey Buguellou de l'Arbre fromager, de 17 heures à 19 heures à Saint-Laurent du Maroni. [S'inscrire.](#)

► **Semaine de la dénutrition.** Conférence sur la dénutrition et stands d'information à destination du grand public, de 9 heures à 12 heures au CGOSH, à Cayenne.

### Mardi 19 novembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Saint-Georges.

► **Webinaire** sur les nouveautés Médimail, animé par le GCS Guyasis, à 13h30, via Teams. [S'inscrire.](#)

► **Conférence** « Fragilités sociales et cancer » à destination des professionnels de santé, organisée par le DSRC Onco Guyane et le Chog, à 18 heures à la mairie de Saint-Laurent du

Maroni. [Inscription gratuite et obligatoire.](#)

► **Semaine de la dénutrition.** Conférence sur la dénutrition et stands d'information à destination du grand public, de 9 heures à 12 heures à la médiathèque de Kourou.

► **Webinaire** sur le maintien dans l'emploi, organisé par le Prith Guyane, à 11h30. [S'inscrire.](#)

### Mercredi 20 novembre

► **Réunion du groupe régional santé environnement (GRSE)** autour de l'élaboration du Plan régional santé environnement, à 9 heures à la CTG, à Cayenne. Ouverte aux professionnels de santé. Renseignements : [ars-guyane-prse@ars.sante.fr](mailto:ars-guyane-prse@ars.sante.fr).

► **Lancement** du Comité des personnes concernées, organisé par le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith) dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, à 10 heures au 65 bis, rue des Peuples autochtones, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Randonnée** à destination des aînés et des aidants de Kourou, organisée à Roura par le centre intercommunal d'actions sociales des Savanes, de 8 heures à 16 heures (départ et retour à Kourou). Inscription obligatoire : 0594 32 81 72.

### Jeudi 21 novembre

► **Un Bébé, un livre,** distribution de livres aux bébés par les orthophonistes, dans les centres de PMI et au Centre Hospitalier de Cayenne.

### Vendredi 22 novembre

► **Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.** Rencontre à l'Accordeur, à Cayenne, à partir de 8 heures. Focus sur les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et la professionnalisation des conseillers en insertion professionnelle, et jobdating. [S'inscrire.](#)

► **Un Bébé, un livre,** distribution de livres aux bébés par les orthophonistes, dans les centres de PMI et au Centre Hospitalier de Cayenne.

### Samedi 23 novembre

► **Permanence des orthophonistes** à la maison de quartier de la cité Césaire, à Cayenne, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

► **Ophtabus.** Sortie de l'Ophtabus, de 8 heures à 16 heures au centre de santé du Chog, de 8 heures à 16 heures, à Saint-Laurent-du-Maroni.

### Mardi 26 novembre

► **Soirée de sensibilisation aux cancers masculins,** organisée par la CPTS, le CRCDC et OncoGuyane, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula.

### Mercredi 27 novembre

► **Présentation** d'outils techniques et d'intervention sur la pornographie, par Guyane promotion santé, de 9 heures à 12 heures au local de GPS à la cité Jacarandas, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Randonnée** à destination des aînés et des aidants d'Iracoubo, organisée à Roura par le centre intercommunal d'actions sociales des Savanes, de 7 heures à 17 heures (départ et retour à Iracoubo). Inscription obligatoire : 0594 22 19 93 ou 0694 91 88 88.

### Jeudi 28 novembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU, de 14 heures à 16 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi.

### Vendredi 29 novembre

► **Séminaire** de lancement de la Stratégie régionale de lutte contre les addictions, de 9h30 à 16 heures à Cayenne. [S'inscrire.](#)

### Samedi 30 novembre

► **Soirée des soignants,** à destination des adhérents à la CPTS, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

### Mercredi 4 décembre

► **Afterwork de la CPTS,** initiation aux danses de carnaval, à 19h30 à la domus Medica, à Cayenne. Renseignements : 0694 29 02 50. [S'inscrire.](#)

### Samedi 7 décembre

► **Congrès** de l'URPS médecins, à partir de 8 heures à la Domus Medica, à Cayenne.

► **Intervention de l'Ophtabus**, de 8 heures à 14 heures à Saint-Jean du Maroni. Accessible à tous, gratuit. Pas de prescription de lunettes.

### Mardi 10 décembre

► **Rencontre** avec les professionnels des hôpitaux sur le projet de CHU : restitution de 14 heures à 16 heures au troisième étage de l'Ehpad Edmard-Lama, à Cayenne.

### Mercredi 17 décembre

► **Webinaire** sur les évacuations sanitaires, à 19h30, organisé par la CPTS, OncoGuyane et la CGSS. Ouverture des inscriptions prochainement.

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)*

## Le message du jour



*Consultez tous les numéros de La lettre Pro*

#### Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Romain BROCHARD

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)